



<p>ens{ap} ^{Lille} architecture & paysage</p> <p>LACTH LABORATOIRE ARCHITECTURE TERRITOIRE HISTOIRE</p> <p>26 Avril 2017</p> <p>14h30-18h30</p> <p>salle Jean Challet (1^{er} étage)</p>	<p>Séminaire doctoral 2016-2017 domaine Territoire</p> <p>Le donné et la donnée</p> <p>Organisation, conception : N. Canova / D. Delbaere / S. Ehrmann LACTH</p> <p>Chercheur invité : Guy Lamperrière, écologue</p> <p>Chercheuse du Lacth : Sabine Ehrmann.</p> <p>Discutant : Eric Monin, architecte, responsable du domaine de recherche Histoire, LaCTH</p>
--	---

Présentation de la thématique

Toute recherche se donnant pour objet le paysage doit nécessairement intégrer sa propre épistémologie. En effet, le paysage n'est ni une pure réalité physique ni une pure représentation culturelle de cette réalité, mais ce qui se construit à leur interface. Le paysage, par ailleurs, concerne un ensemble d'objets, de situations, d'impressions, de savoirs et d'étendues tellement vaste qu'il ne se décrit pas aisément – raison pour laquelle il est objet de recherche. Le chercheur est donc conduit, pour parvenir à le décrire, à en produire une représentation, par exemple sous la forme de cartes, de photographies, de vidéos, de maquettes, de modélisations informatiques. Mais ces représentations, dès lors qu'elles désignent le paysage objet de la recherche, l'inventent aussi littéralement. Il y a dans la recherche en paysage un avant et un après la représentation de l'objet d'étude, qui fait passer le chercheur d'un état d'incertitude quant à l'objet de sa recherche à une vision plus nette, permettant une organisation plus rationnelle des travaux, mais aussi le contraignant à subir, ou parfois à assumer, la part prise par sa propre subjectivité dans la formulation de cet objet de recherche, à distance d'une certaine conception objectiviste ou relativiste de la démarche scientifique. Installer dans la recherche sa propre épistémologie, énoncer le plus clairement possible les raisons et les motivations qui conduisent à telle ou telle représentation du paysage étudié, ajuster les méthodes de la recherche en fonction de ces raisons et de ces motivations, rendre ainsi explicites les ressorts de la recherche apparaissent alors comme les conditions du rétablissement de la scientificité de la démarche.

Mais tout aussi bien, d'autres chercheurs impliqués dans le champ du paysage peuvent être tentés d'imaginer des outils, des modes de description du paysage qui se voudraient objectifs, fondés sur la représentation de la pure donnée, et évitant ainsi l'obstacle de la description performative du paysage. C'est sans doute la visée d'une génération d'outils numériques de description du territoire, tels que les Systèmes d'Information Géographique, les modélisations 3D ou les tableaux d'analyse multifactorielle. Fréquemment employés par les sciences de la nature et par les sciences géographiques, ces outils n'en opèrent pas moins une sélection, une hiérarchisation de ce donné initial qu'est le paysage, et en livrent une interprétation qui ne dit pas son nom.

Cet écart dans la manière d'appréhender la visualisation de l'objet d'étude constitue actuellement un écueil important lorsqu'il s'agit d'inventer des démarches de recherche pluridisciplinaires en paysage, ce qui est fréquent en raison justement du caractère hybride de cet objet. De nombreux programmes de recherche associent des chercheurs issus des sciences sociales et des sciences de la nature mais le dialogue peine souvent à s'établir sur ce point. La discussion proposée autour de ce thème voudrait travailler à une meilleure interconnaissance de ces démarches, voire esquisser les conditions d'une approche commune de ce problème.

Mots clefs :

Paysage / Représentation / Cartographie / Modélisation

Le donné et la donnée

Sabine Ehrmann, docteur en esthétique, photographe / maître-assistante ENSAPL / chercheure LACTH

Introduction de la séance. Partant d'une réflexion sur la construction figurale du paysage qui en fait, selon sa définition classique, une portion du territoire qui « s'offre » à la vue, il s'agit de s'interroger sur la possibilité et la pertinence d'articuler, à l'occasion de recherches en paysage, une posture épistémologique relevant de la science expérimentale avec des outils d'analyse relevant de la science des données.

La communication qui suit représente pour moi le tout début d'une réflexion, l'ouverture d'un nouveau chantier intellectuel consacré à ce que sont ou seraient les spécificités d'une recherche doctorale à propos d'un ou de paysages d'une part, et la spécificité de ce qu'est ou serait une recherche menée par des paysagistes. Je dis à propos d'un ou de paysage pour ne pas me prononcer sur le fait de savoir si ces recherches sont ou doivent être *sur* le paysage, *en* paysage, *par* le paysage ; mais en souhaitant tout de même faire entendre que je m'intéresse, ici, exclusivement à des recherches qui ont un terrain d'étude déterminé et qui définissent ce terrain d'étude comme étant un « paysage ». Cette situation de recherche pose des problèmes singuliers.

J'identifie de manière générale trois grands types de recherche : les recherches à propos d'objets (caractère objectal du sujet d'étude), celles qui se consacrent à des théories (caractère conceptuel et immatériel de l'objet d'étude), enfin celles qui s'attachent à des phénomènes (caractère non objectal mais physique et observable du sujet de recherche). Une recherche à propos d'un paysage travaille à la fois sur un concept – car le paysage est une fabrication intellectuelle et culturelle – et à la fois sur quelque chose de physique qui n'est ni un objet ni un phénomène, qui est un lieu. Un paysage n'est une donnée ni objective ni objectale, ce n'est pas un fait, mais ce n'est pas non plus complètement conceptuel ou immatériel. Ce n'est rien : ce n'est pas un objet ; mais c'est là : cela a des qualités physiques.

Ce caractère hybride de l'objet de recherche pose évidemment des problèmes méthodologiques concernant le choix, la constitution, le classement, l'analyse, la représentation des données de la recherche qui sont fatalement de nature très hétérogène. Mais avant ces problèmes méthodologiques, il y a un problème plus grave, plus massif selon moi qui concerne le choix d'un schème scientifique dans lequel inscrire les recherches à propos des paysages. Avant de se poser la question de la pertinence de tel ou tel type de données, ou des moyens adéquates de les représenter ou de les analyser, il faut se poser la question de savoir si cela a un sens d'inscrire une recherche à propos d'un paysage dans le schème épistémologique d'une science des données. Ne vaudrait-il pas mieux l'inscrire dans le schème d'une science de l'expérience ? Ou bien de conduire la recherche dans une perspective radicalement empiriste ?

Si je pose cette question c'est que je vois que très souvent, aussi bien les étudiant-es, que nous-mêmes dans nos propres travaux de recherche à propos de paysages, nous tentons de bricoler avec ces trois schèmes scientifiques qui sont non seulement hétérogènes mais qui sont aussi, pour deux d'entre eux, contradictoires (sciences de l'expérience/sciences des données). Ce bricolage épistémologique est rendu très évident dans le cadre de recherches pluridisciplinaires qui font travailler ensemble paysagistes ou urbanistes, avec des chercheurs issus des sciences humaines et d'autres issus des sciences dures. Mais je ne crois pas que ce bricolage tienne tant que ça à la diversité

des disciplines. Il est aussi présent dans le cadre des recherches individuelles menées par les paysagistes et il relève je crois avant tout d'un conflit interne, d'une difficulté qui concerne finalement moins la pluridisciplinarité que l'identité d'un chercheur-praticien, la difficulté propre aux recherches qu'un paysagiste peut engager, le transport dans l'activité de recherche de certains savoir-faire qui sont d'abord formés pour, et forgés par la pratique du projet. Je vais tenter d'expliquer cette difficulté telle que je la comprends pour l'instant. Ce n'est pas simple.

J'ai dit dans un texte précédent qui s'appelle « imaginer ce qui est déjà-là »¹ qu'une part importante du travail des paysagistes peut être comprise comme une activité figurale. J'emploie le terme au sens où Jean-François Lyotard emploie le mot de figure dans son livre *Discours-Figure*². Cette activité figurale poursuit selon moi un but précis dans l'activité de projet, qui est de « faire croire » que le paysage serait quelque chose qui nous est donné, qui existe comme un fait dans le monde phénoménal et qu'il appartiendrait à certaines personnes éduquées – aux paysagistes par hypothèse – de voir, de lire, de découvrir, et de révéler aux autres. Cette activité figurale tente donc de transformer une fabrication intellectuelle et culturelle – qui est fondamentalement la fabrication d'une valeur – en une donnée phénoménale appelée un « paysage ». Le paysage au terme de cette fabrication figurale existe comme une chose. On peut le décrire comme un fait qui existe hors de soi. Je ne rentre pas dans le détail de cette fabrication qui n'est pas le sujet ici. J'indique juste que ce travail figural consiste selon moi à amalgamer trois sortes de figures que J.-F. Lyotard distingue : La « figure-image » qui regroupe les figures visibles (dessins, cartes, photos, films), la « figure-forme » qui désigne les « schèmes », les « tracés régulateurs », les structures, et la « figure-matrice » qui englobe les archétypes, les fantasmes originaires. La production figurale à l'œuvre dans la pratique du projet de paysage, tend selon moi à amalgamer et à confondre ces différents types de figures : l'imagerie d'un lieu (figure-image) qui assure l'extériorité objectale du paysage (cela existe puisqu'on peut le peindre), les fameuses « structures » paysagères (figure-forme), et l'archétype de l'éternelle « nature naturante » (figure matrice) qui assure le caractère auto-génétique du paysage.

La production figurale que je viens de décrire a pour but d'attribuer la valeur paysage à un espace et à la faire reconnaître. Elle est très opérante, très efficace et performative dans le cadre du travail de projet. Elle devient handicapante dans le cadre d'un travail de recherche puisqu'elle tend précisément à confondre des valeurs et des faits. On s'attend donc à ce que l'engagement d'un paysagiste dans une recherche soit l'occasion de porter un regard critique sur cette fabrication, d'opérer un travail de déconstruction, de décomposition de cette activité figurale, de séparation progressive des faits et des valeurs qui sont associés dans l'activité de projet. Il ne s'agirait donc pas d'inventer son objet de recherche mais plutôt de le déconstruire. Or si ce travail critique est engagé, il me semble qu'il place le chercheur dans un schème scientifique qui n'est pas celui de la science des données mais plutôt celui de la science de l'expérience. Cette dernière se spécifie par le fait qu'il y a alors à l'origine de l'expérience une hypothèse qu'il va falloir éprouver. Cette hypothèse – a minima – c'est qu'il y a là – déjà là – un paysage. Le travail de recherche consisterait alors à tester cette hypothèse d'une manière à ce que ce test puisse être répété et réitéré par d'autres. La répétition, et la possibilité de la répétition par d'autres, est en effet la base méthodologique de la science de l'expérience. Le paysage n'est plus dans ce cadre une donnée a priori. C'est une hypothèse que la

¹ Texte écrit à la suite de la mise en ligne des interventions aux Journées d'étude « Paysages et imagination. Apports et relation de l'imagination et des imaginaires au projet de paysage » qui eurent lieu en septembre 2015 au LACTH (Brosseau, Ehrmann, Grout dir.) avec le soutien du MEDDE ; http://www.lille.archi.fr/journees--paysages-et-imagination-__index--2061200.htm.

² *Discours, Figure*. Paris, Klincksieck, 1974.

recherche va tester, en examinant les moyens disponibles pour que la production figurale de ce paysage puisse, ou non, avoir lieu.

Ce schème expérimental implique une procédure épistémologique particulière qui s'oppose à la science des données. Il ne commence pas par la récolte d'enregistrements et de données factuelles mais par la formulation précise d'une hypothèse; celle qu'il y a là un paysage et par l'énoncé des qualités qui y seraient attachées. Il s'agit ensuite de s'interroger sur ce qui pourrait constituer, non pas les preuves – cherchez donc une preuve qu'un paysage existe ! – mais les données probantes aptes à servir d'arguments pour renforcer la confiance dans cette hypothèse. Il s'agit enfin d'établir le protocole expérimental qui va être à même de récolter ou de fournir ces données probantes. La donnée probante n'est pas un fait considéré comme neutre ; et ce n'est d'ailleurs pas toujours un fait. C'est un fait recherché consciemment en raison d'une valeur qui lui est pré-attribuée. La quantité de données ici importe peu, ce sont leurs qualités discursives qui importent. Une recherche de ce type va s'intéresser autant aux données probantes qu'aux métadonnées descriptives (comment la donnée est elle-même fabriquée ? quelles sont les conditions de l'expérience ?) car ce sont elles – ces métadonnées – qui vont permettre de réitérer l'expérience et de la faire réitérer par d'autres. La répétition est importante car il n'y a pas d'extrapolation possible de l'expérience dans un schème expérimental. Il y a épreuve d'une hypothèse. Nous sommes là dans une procédure de type argumentatif qui se distingue tout à fait d'une procédure statistique ou probabiliste. En conséquence, le schème expérimental ne tend pas à une représentation systématique - et toujours partielle - des données liées au sujet faisant l'objet de la recherche, mais à une représentation composée (non systématique), partielle et affective (non objective), et justifiée (non arbitraire) de l'objet d'étude. Nous sommes en effet je le redis dans un cadre intellectuel qui n'est pas dicté par une utilité de l'analyse des données mais par l'opérationnalité de certaines données à renforcer un énoncé hypothétique. Il s'agit bien et seulement d'augmenter la confiance dans une hypothèse. Si la représentation de l'objet d'étude ne se doit pas dans ce cadre d'être visuellement séduisante, elle se doit d'être intellectuellement convaincante.

Le schème expérimental inscrit la recherche dans le cadre large des recherches fondamentales qui commencent par le début (par le test), et non par la fin (par l'usage) de la recherche. La science des données commence elle par la fin. Elle s'inscrit dans la perspective intellectuelle de la recherche appliquée qui va d'abord poser une utilité finale pour procéder à la récolte et à l'analyse des données. Sciences des données et sciences de l'expérience sont donc deux schèmes épistémologiques tout à fait contradictoires, l'un tendu par un souci critique (au sens philosophique du mot critique) l'autre par une utilité opératoire. Ces deux schèmes scientifiques ne sont pour moi pas compatibles. La nature et le traitement des données ne sont en tous cas pas du tout les mêmes. Si je m'arrête à considérer cette contradiction, c'est qu'il me semble que les recherches que je connais à propos de paysages n'empruntent à la science des données qu'à défaut de s'engager rigoureusement dans une méthode expérimentale pour laquelle beaucoup de modèles existent, que nous devrions à mon avis examiner de plus près. Je n'ai personnellement pas de préférence entre ces schèmes. Je ne sais pas celui qui convient le mieux en général pour une recherche à propos d'un paysage. Je veux juste indiquer qu'il me paraît difficile de soutenir scientifiquement une recherche qui mélange protocole expérimental et données probabilistes, car il n'y a pas de synthèse honnête possible des deux.

Tout cela ne concerne cependant que les recherches qui tiendraient absolument à employer le terme de « paysage ». On peut tout à fait penser (c'est mon cas) que le propre d'une recherche non plus à propos du paysage mais une recherche de paysagistes, devrait d'abord s'intéresser à explorer et à décrire des lieux, en écartant de sa considération la question de savoir si ce sont des paysages ou s'ils

le deviendront ; en s'empêchant donc aussi de les qualifier ainsi. Je termine par cette sortie car je dois vous avouer que j'ai personnellement une préférence pour un schème scientifique qui n'est ni expérimental ni analytique. Les deux me semblent relever d'un positivisme logique qui ne peut jamais être tout à fait honnête³. Ce schème préférentiel relève d'une approche tout à fait empirique du sujet d'étude. Cette approche considère des lieux comme des sujets d'étude. Ces lieux sont sans valeur a priori, ni paysagère ni exemplaire. Leur valeur scientifique est d'exister. Cette approche empirique part de l'exploration et non de l'hypothèse. Elle suppose, au contraire de l'approche expérimentale, le moins d'idée directrice possible. Elle se contente d'accumuler des observations et des faits et de tenter de les communiquer d'une manière ordonnée. C'est une approche qu'on pourrait dire « spatiographique » comme on dit ethnographique ; en distinguant en ce cas le « spatiographique » du « spatiologique », en faisant apparaître ainsi que le travail se concentre ici sur la « graphie » et non la « logie », la manière de rapporter et non le sens généralisable de ce que l'on rapporte. Cette approche suppose pour seul protocole scientifique la fréquentation assidue d'un lieu (dont le fait de savoir si c'est un paysage ou non ne se pose pas) et l'accumulation descriptive. Si dans le schème expérimental l'expérience du lieu est paramétrée par l'hypothèse à tester, ici il n'y a pas de condition a priori de l'expérience. La réflexion, les hypothèses se construisent sur la base de l'expérience du lieu, a posteriori et non a priori de cette expérience. Ici les données sont premières et finales. Elles ne sont pas vouées à être analysées mais seulement restituées. Ces données ne sont pas considérées comme informations mais comme références. La question de la restitution et de la représentation de ces données n'est plus alors secondaire mais primordiale. Dans ce cadre de recherche, l'extrapolation, la montée en généralité, le raisonnement inductif est permis, si – et seulement si – le travail « spatiographique » s'applique sur plusieurs lieux. Plus sûrement, cette perspective de recherche compte sur l'accumulation au long cours des descriptions, pour une montée en généralité : une spatiologie à venir. Je pense qu'il est beaucoup plus facile de soutenir scientifiquement l'articulation d'une telle démarche empirique avec des analyses fournies par les sciences dures, qu'avec le schème expérimental que j'ai décrit tout à l'heure.

Cette préférence pour l'approche empirique relève d'un tropisme personnel. Je ne sais pas si elle est spécialement mieux adaptée qu'une autre à des recherches à propos du paysage ou menées par des paysagistes. Je veux juste indiquer par cette contribution qu'il me semble qu'il y a en amont de toute recherche, et surtout dans le cadre d'une recherche doctorale qui est tout de même un exercice académique et pédagogique défini, à choisir entre ces schèmes différents de scientificité. J'en ai identifié trois, il y en a peut-être d'autres. Chacun détermine non seulement des données de nature différentes, mais commande aussi des manières spécifiques de les chercher, de les récolter ou de les inventer, de les transmettre, de les représenter, de les prendre en compte dans la réflexion, et de les utiliser dans l'argumentation.

Ecologie du paysage

Guy Lamperrière, écologue, atelier SIG, ENSP de Versailles

Présentation de l'atelier SIG de l'ENSP de Versailles et des questions épistémologiques que cet outil de représentation/description/modélisation du paysage pose à la recherche. Cette présentation sera

³ Lire à ce propos, W. V. O. Quine, « Deux dogmes de l'empirisme », in *Du point de vue logique. Neuf essais logico-philosophiques*, Paris, Vrin, 2003.



mise en dialogue avec Nicolas Canova (docteur en géographie, maître-assistant ENSAPL, chercheur LaCTH), également en charge d'un enseignement du SIG à l'ENSAP de Lille.